



Parcours certifiant : Devenir Référent BIM



Dans un contexte de transition numérique, le secteur du bâtiment a besoin d'identifier des professionnels maîtrisant le sujet du BIM. Le CSTB formations, fort de son expertise a décidé de proposer des parcours de formations certifiant. Cette reconnaissance Référent BIM, garanti un niveau de compétences pour l'intégration du BIM dans son entité et permet de participer à un projet en BIM. Ce niveau sera attesté par une tierce partie spécialiste de la certification, Certivéa.

OBJECTIFS :

Cette certification vous permettra de :

- S'initier à la pratique du BIM
- Mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- Appliquer une démarche BIM interopérable à un projet de construction et gérer l'interopérabilité des données IFC d'une maquette numérique BIM
- Appréhender les impacts du BIM sur les contrats : les règles juridiques et les responsabilités
- Devenir Référent BIM niveau 1

RESPONSABLE DE STAGE : Julien SOULA, Chef de la Division Maquette Numérique et Ingénierie Concourante, CSTB

PROGRAMME

JOUR 1

Initiation à la pratique du BIM :

- Comprendre les enjeux du déploiement du BIM
- Définir la démarche BIM dans le cadre d'un projet de conception, de construction ou d'exploitation
- Déployer la démarche en prenant en compte les trois critères d'encadrement
- Exploiter les outils pour mettre en place une démarche collaborative

JOURS 2 ET 3

Mettre en place une démarche collaborative avec le BIM :

- Mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- Organiser un processus de traçabilité des informations produites sur la maquette numérique BIM
- Rendre la maquette numérique accessible aux acteurs via le déploiement d'une plateforme collaborative

JOUR 4

Appliquer une démarche BIM interopérable à un projet de construction :

- Appréhender le format IFC, comprendre sa nature et son fonctionnement
- Mettre en œuvre l'organisation et la méthodologie pour consolider la qualité globale de l'information

JOUR 5

Appliquer une démarche BIM interopérable à un projet de construction (suite) :

- Gérer le niveau d'information géométrique et les informations liées pour les intégrer dans la maquette numérique BIM
- Décrire le processus de mise à jour de la maquette, de la programmation à l'exploitation de l'ouvrage
- Mettre en place les solutions techniques pour le partage de l'information et l'interopérabilité des acteurs

JOUR 6

Impact du BIM sur les contrats : règles juridiques et responsabilités :

- Intégrer les spécificités juridiques BIM dans les contrats de conception et de construction des ouvrages
- Vérifier la conformité technique et réglementaire de la démarche BIM, dans le cadre des marchés publics
- Définir les méthodes d'échanges qui assurent la limite des responsabilités juridiques de chaque acteur
- Identifier les impacts de l'utilisation du BIM sur les conditions d'exécution des missions

JOUR 7

EXAMEN (3h30 de 9h à 12h30)

Conclusion de la formation et retour sur l'examen (de 14h à 17h30) :

- Réponses aux questions des participants sur l'examen ainsi que la formation en générale

LES PLUS DU STAGE

- Une formation qui vous permet de devenir **Référent Reconnu par Certivéa** et d'être référencé comme professionnel BIM
- Une formation OpenBIM labellisée par BuildingSMART France

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage : Gestionnaires de patrimoine – Bailleurs sociaux – Exploitants – Maîtres d'œuvre : BIM manager – Architectes – Bureaux d'études et d'ingénierie – Ingénieurs de conception – AMO – Economistes de la construction
Entreprises du bâtiment

PRÉREQUIS

- Avoir un diplôme de niveau III ou
- Avoir 5 ans d'expérience dans le secteur du bâtiment de la construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Témoignages et retours d'expérience
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen organisé en fin de formation par Certivéa

DOCUMENT :

Guides pratiques « Conduire un projet de construction à l'aide du BIM », et « Le BIM sous l'angle du droit », CSTB

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2021 à Paris :

- **Session 1** : 11/03, 30/03 et 31/03, 06/05 et 07/05, 29/06 et 30/06
- **Session 2** : 21/09, 07/10 et 08/10, 04/11 et 05/11, 09/12 et 10/12

Durée : 7 jours (49h)

Horaires : 9h-17h30

Lieux : Paris

Tarif (net de taxes, déjeuners offerts) : 4 990 €

VOTRE CONTACT

R. HONORÉ : 01.40.50.28.61

✉ cstb-formations@cstb.fr

POUR ALLER PLUS LOIN :

Parcours Premium : Le BIM pour la maîtrise d'ouvrage (PCBIM-MOA)

Parcours Premium : Le BIM pour la maîtrise d'œuvre (PCBIM-MOE)